

ENFANT

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NIVEAU SCOLAIRE 2023-2024 :

RESPONSABLE LEGAL (signataire du présent dossier en fin de document)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE : EMAIL :

DESTINATAIRE DES FACTURES

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Si vous êtes allocataire CAF, merci de préciser votre nom et votre numéro d'allocataire :

.....

TELEPHONE : EMAIL :

SIGNATURE

LE RESPONSABLE LEGAL AUTORISE (cocher la case du choix retenu) :

☐ l'enfant à rentrer seul dès la descente du bus **(uniquement à partir du CP)**

☐ au besoin, il autorise les personnes ci-dessous à récupérer l'enfant
(les enfants de l'école maternelle doivent être récupérés par une personne majeure)

Nom..... Prénom  Lien de parenté.....

Nom..... Prénom  Lien de parenté.....

Nom..... Prénom  Lien de parenté.....

Il appartient aux parents/responsables légaux de prendre en charge les enfants dès la descente du bus lors des retours rue Prévert (du midi ou du soir) : tout retard sera sanctionné par une pénalité financière (art 12 du règlement).

La présentation d'une pièce d'identité est indispensable pour les personnes qui récupèrent les enfants.

UNE DEMANDE DE SOUSCRIPTION MENSUELLE OU POUR L'ANNEE SCOLAIRE EST POSSIBLE :

Cochez votre choix de souscription :

☐ Abonnement pour l'année scolaire, de septembre à juillet

☐ Abonnement mensuel

Veuillez entourer les mois d'utilisation du service de transport scolaire ci-dessous :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Février	Mars	Avril	Mai	Juin/Juillet

Précisez les créneaux d'utilisation du service en cochant les créneaux souhaités :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Trajet de midi				
Trajet de l'après-midi				

Je soussigné, Mme/M....., représentant légal de l'enfant déclare (**cocher les cases ci-dessous**) :

- ☐ exactes les informations que j'ai mentionnées sur le présent dossier d'inscription,
- ☐ et certifie avoir lu et compris **LE REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE ET LA CHARTE DE BONNE CONDUITE, dont un exemplaire m'a été remis avec le présent document, et m'engage à m'y conformer.**

Les informations et documents collectés sont utilisés par la direction du service enfance, jeunesse et affaires scolaires lors de la création du dossier de demande d'inscription de l'enfant au service de transport scolaire d'Oberhausbergen. Ces données confidentielles sont exclusivement exploitées pour le suivi administratif de l'enfant et la gestion des activités du service à savoir le transport scolaire (communication vers les familles, facturation,...). Elles sont conservées durant toute la période d'inscription de l'enfant au service de transport scolaire + 3 ans. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant à l'adresse électronique lesexploreurs@oberhausbergen.com ou à l'adresse postale, les ExplOrateurs, 9 rue des magnolias 67205 OBERHAUSBERGEN. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Oberhausbergen, le
« Lu et approuvé » à écrire de manière manuscrite
Le représentant légal (signature)

Déroulement du dépôt des dossiers de demande d'inscription

Les dossiers doivent obligatoirement être remis **en main propre** lors des permanences indiquées ci-dessous à l'adresse suivante :
Périscolaire d'Oberhausbergen les ExplOrateurs, 9 rue des Magnolias, 67 205 OBERHAUSBERGEN.

- Le mercredi 5 juillet de 10h00 à 12h00 ;
- Le jeudi 6 juillet de 9h30 à 11h00 ;
- Le vendredi 7 juillet de 9h30 à 11h00 ;
- Du 11 au 21 juillet (excepté **vendredi 14 et le lundi 17**) de 10h00 à 12h30.

Tous les dossiers déposés en dehors des permanences, seront traités après la réunion de la commission d'attribution des places fin juillet. Les créneaux d'utilisation du service souhaités, seront alors attribués en fonction des places restantes.

Pièces à joindre au dossier de demande d'inscription (merci de ne rien agraffer)

Pour qu'un dossier soit recevable toutes les pièces mentionnées ci-dessous doivent être fournies.

- Le dossier d'inscription complété, **daté et signé**.
- Le règlement de fonctionnement du service **paraphé et signé**.
- La charte de bonne conduite destinée aux enfants **paraphée et signée**.
- L'attestation d'assurance scolaire ou en responsabilité civile.
- Un justificatif de domicile **de moins de 3 mois**, seul les documents ci-dessous seront acceptés :

facture d'énergie au nom du demandeur (électricité, gaz), attestation d'assurance habitation, facture de téléphone fixe.

- Si vous travaillez, un justificatif de situation professionnelle ou d'une activité assimilée à une activité professionnelle de moins de 3 mois pour les deux parents. (Le justificatif doit être signé, tamponné et doit impérativement émaner de la personne morale où est rattaché le parent (entreprise, école, association...)).

Pièce à fournir concernant la facturation

■ L'attestation de quotient familial de la CAF. Si vous n'êtes pas allocataire CAF ou que votre quotient familial ne peut être déterminé, il faudra transmettre une attestation de quotient familial de moins de trois mois délivrée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de votre commune. Une prise de rendez-vous est nécessaire auprès du CCAS pour obtenir l'attestation. Pour les familles qui résident en dehors de l'Eurométropole Strasbourg, le rendez-vous peut être pris auprès du CCAS d'Oberhausbergen.

A défaut de transmission d'une attestation de quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Réponses à la demande d'inscription

Les familles seront informées par courrier si leur(s) enfant(s) est admis au service de transport scolaire, **entre les 1^{er} et 5 août**. Le cas échéant, une carte de transport sera délivrée avant le premier jour de fonctionnement du service, cette carte sera à présenter à chaque montée dans le car scolaire.

Tarifs

TARIFS 2023-2024 NAVETTE SCOLAIRE														
POUR LES FAMILLES QUI RESIDENT DANS LA COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN OU DE MITTELHAUSBERGEN														
	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5		Tranche 6		Tranche 7	
QUOTIENT FAMILIAL	<501		de 501 à 800		de 801 à 1100		de 1101 à 1400		de 1401 à 1700		de1701 à 2000		>2000	
Tranche tarifaire	T1	T1 -10%	T2	T2 -10%	T3	T3 -10%	T4	T4 -10%	T5	T5 -10%	T6	T6 -10%	T7	T7 -10%
Navette scolaire (forfait par mois)	3,65 €		6,80 €		13,80 €		14,30 €		14,80 €		15,30 €		15,80 €	
POUR LES FAMILLES QUI RESIDENT DANS LES AUTRES COMMUNES														
	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3		Tranche 4		Tranche 5		Tranche 6		Tranche 7	
QUOTIENT FAMILIAL	<501		de 501 à 800		de 801 à 1100		de 1101 à 1400		de 1401 à 1700		de1701 à 2000		>2000	
Tranche tarifaire	T1 ext	T1 ext -10%	T2 ext	T2 ext -10%	T3 ext	T3 ext -10%	T4 ext	T4 ext -10%	T5 ext	T5 ext -10%	T6 ext	T6 ext -10%	T7 ext	T7 ext -10%
Navette scolaire (forfait par mois)	16,30 €													